

CONTRAT POUR PRET DE JEU

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom du directeur :

Nom de l'éducateur responsable :

Nom du jeu choisi :

Date d'emprunt souhaitée :

Les jeux sont prêtés aux éducateurs nominalement, ils en sont donc responsables.
En conséquence de quoi, M. ou Mme.....

s'engage à :

- 1) rendre le jeu complet avec tous ses éléments, le jour convenu.
- 2) rendre les ouvrages en bon état. Ne rien coller, ni inscrire dessus. Ne jamais réparer les livres abîmés avec du « scotch » ou quoi que ce soit d'autre. Mis de côté, ils seront ramassés et réparés à la Médiathèque Municipale.
- 3) remplacer titre pour titre, les livres dans un délai d'**un mois**, en cas de dégradation importante ou de perte.
- 4) **remplir la feuille de bilan jointe au jeu**, afin que ce retour d'informations nous permette d'évaluer l'efficacité de notre collaboration et de mieux ajuster nos objectifs.

Ce contrat reste la base de l'accord entre l'Educateur et la Médiathèque. Il devra être renvoyé signé à :

MEDIATHEQUE DE ROUBAIX
Agnès Martinet ou Mireille Collet - Service Collectivités
2 rue Pierre Motte - 59100 ROUBAIX
Tél. : 03 20 66 45 23
E-mail : mediatheque.collectivites@ville-roubaix.fr

L'Educateur responsable

La Médiathèque